



**CONVOCAATION**  
**A L'ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 30 NOVEMBRE 2022 DE PONT-EN-OGOZ**

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale **extraordinaire**

**le mercredi 30 novembre 2022, à 20h00**

à la Halle polyvalente, Avry-devant-Pont

**Tractanda :**

1. Informations relatives au projet de transformation et d'assainissement de l'Auberge St-Pierre, Le Bry
2. Présentation de l'étude par le bureau RBCH Architectes Sàrl, Bulle
3. Discussion / questions

**Le Conseil communal**



*Faisant suite au crédit d'étude de CHF 35'000.00 voté en Assemblée communale du 16 décembre 2021 pour la situation de l'Auberge St-Pierre à Le Bry, le Conseil communal a mandaté le bureau RBCH Architectes Sàrl à Bulle pour réaliser un bilan et entrevoir les diverses possibilités d'assainissement et/ou de transformation.*

*Le résultat de cette étude, ainsi que la stratégie d'assainissement/de transformation choisie par le Conseil communal, vous seront présentés lors de l'Assemblée extraordinaire du 30 novembre 2022.*

*De plus, le Conseil communal vous convie à une porte ouverte de l'établissement le samedi matin 10 décembre 2022, de 10h00 à 11h00.*